

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE,  
DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS)**

Formation « Sites et Paysages »

**Compte-rendu de la réunion du vendredi 3 mars 2023 à 14h30**

La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), formation « Sites et Paysages », s'est réunie en commission le 3 mars 2023 à 14h30, sous la présidence de Mme Nadine CHAIB, secrétaire générale de la préfecture.

La liste des personnes présentes est la suivante :

**Représentants des collectivités territoriales :**

- M. Gérard BLONDEAU, Conseiller départemental du canton du Blanc, 1 voix
- M. Daniel CALAME, Maire de Saint-Plantaire, 1 voix

**Représentants des services de l'État :**

- M. Florian RIVOAL, Chargé de mission sites paysages, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire, 2 voix
- M. François BOITIER, Chef de l'unité application du droit des sols, Direction Départementale des Territoires DDT, 2 voix
- Mme Cécile DAGUERRE, Chargée des sites et énergies renouvelables, UDAP 36, 1 voix

**Personnalités qualifiées :**

- M. Jean-Claude THIBAULT, Fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique, 1 voix
- M. Francis LHERPINIERE, Association Indre Nature, 1 voix
- M. Jacques FILLoux, Syndicat de la Propriété Privée Rurale, 1 voix

**Personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'architecture et d'environnement :**

- M. Jérôme LABESSE, Architecte - Directeur du CAUE 36, 1 voix
- Mme Anne-Marie DELLOYE-THOUMYRE, Association "Vieilles Maisons Françaises", 1 voix
- M. Jean-Pierre SURRAULT, Académie du Centre, 1 voix
- M. Pierre REMERAND, Délégué départemental de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, 1 voix
- Mme Laurence FRAISSIGNES, Déléguée départementale de la Fondation du patrimoine, 1 voix
- Mme Agathe PACCAUD, Parc Naturel Régional de la Brenne, 1 voix

**Pouvoir accordé :**

- Mme Christine DIACON, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, 1 voix à Mme Marie-Emmanuelle CATTÀ, de l'UDAP 36

**Soit un total de 17 voix.**

**Membre excusé :**

- Mme Delphine PANOSSIAN, Directrice CPIE Brenne-Berry

### **Assistaient également à cette réunion :**

- M. Sébastien MICHAUD, Pétitionnaire (GAEC Michaud)
- Mme Laurence ROUET, Pétitionnaire (GAEC Michaud)
- Mme Fabienne BASCIO, Chef du Bureau de l'Environnement, Préfecture
- Mme Nadia BOUMELLASSA, Bureau de l'Environnement, Préfecture
- Mme Olivia THOMAS, Bureau de l'Environnement, Préfecture

Mme la Secrétaire générale accueille les participants et constate que le quorum est atteint. La commission peut valablement délibérer.

### **Demande de permis de construire pour un hangar agricole, GAEC Michaud, site classé « La butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords », sur le territoire de la commune de Chaillac.**

*Rapporteur : M. Florian RIVOAL (DREAL Centre-Val de Loire)*

M. RIVOAL présente, via un powerpoint, le dossier concernant la demande de permis de construire pour un hangar agricole sur le site classé « La butte, le hameau, le château de Brosse et leurs abords » sur la commune de CHAILLAC. Cette présentation est jointe au présent compte-rendu.

En conclusion, compte-tenu de la localisation du hangar derrière les bâtiments agricoles existants, de l'absence de visibilité depuis les ruines du château et du maintien des haies bocagères existantes limitant les vues depuis les autres secteurs, il est proposé d'émettre un **avis favorable** à la demande de permis de construire, sous réserve des préconisations éventuelles de l'ABF.

Mme la Secrétaire générale remercie M. RIVOAL pour sa présentation et donne la parole à Mme CATTA.

Mme CATTA indique que ce projet a fait l'objet d'un travail important entre l'exploitant et les services de l'UDAP et de la DREAL pendant un an. Les préconisations portent sur les teintes du bâtiment, afin qu'elles soient en phase avec l'environnement, ainsi que sur les panneaux solaires sur la totalité du pan sud. Elle ajoute que ces préconisations étaient d'ores et déjà intégrées au dossier lors du dépôt du permis de construire. Elle précise que l'exploitation est très bien entretenue mais qu'il y a un réel besoin de réorganisation afin d'améliorer les conditions de travail.

Mme la Secrétaire générale remercie Mme CATTA et donne la parole au pétitionnaire.

M. MICHAUD remercie la DREAL et l'ABF pour leur investissement sur ce projet. Il insiste sur la nécessité de construire ce nouveau bâtiment en expliquant qu'un des deux sites que possédait le GAEC à sa création, a été vendu. Le nouveau propriétaire l'autorise à utiliser son site dans l'attente de la construction du hangar. Actuellement, le matériel est stocké sur un site différent de l'exploitation. Le nouveau bâtiment permettra le stockage du fourrage et du matériel.

M. BLONDEAU souhaite connaître le nombre d'animaux présents au sein de l'exploitation et savoir si l'activité réalise une transformation de céréales pour les nourrir.

M. MICHAUD indique que le GAEC possède environ 120 vèlages. Il précise que sur les 194 hectares d'exploitation, 20 sont utilisés pour produire des céréales destinées à l'auto-consommation. Une vente directe de viande bovine charolaise (cheptel inscrit) est réalisée par Mme ROUET.

M. BLONDEAU constate l'efficacité du travail effectué en amont sur ce projet, notamment en ce qui concerne l'intégration du bâtiment dans le paysage. Il félicite les différents intervenants, leurs efforts permettant ainsi la continuité de l'exploitation.

Mme la Secrétaire salue l'engagement de chacun et l'attention particulière des services de l'État sur ce projet.

M. LHERPINIERE indique que le projet implique l'abattage de trois chênes, qui abritent probablement des gîtes de reproduction de chauves-souris arboricoles ou des nids d'oiseaux. Il demande s'il est possible de les abattre hors période de reproduction, soit de septembre à février.

M. MICHAUD indique que les chênes sont en cours de dépérissement et qu'ils seront abattus l'hiver prochain. Il ajoute que de nouveaux seront plantés à l'issue.

Mme FRAISSIGNES félicite l'exploitant pour ce projet cohérent et pour l'énergie déployée dans son élaboration.

Mme DELLOYE-THOUMYRE souhaite connaître le type de végétation qui sera implanté en attendant la pousse des chênes et quelles teintes sont prévues sur le bardage afin d'obtenir la meilleure intégration possible dans le paysage.

M. MICHAUD répond qu'une haie d'épines noires a été plantée. Du charme le sera également, bien que les conditions climatiques ne lui permettent pas de tenir longtemps.

Mme ROUET ajoute que le bardage sera marron grisé.

Mme CATTÀ précise que le pan sud sera de couleur terre et le pan nord teinté ardoise, pour une intégration naturelle.

En l'absence de question supplémentaire, il est proposé de passer au vote.

*M. MICHAUD et Mme ROUET quittent la salle.*

**Vote :**

**Avis Défavorables : 0**


**Abstentions : 0**

**Avis Favorables : 17**

La demande recueille un avis favorable à l'unanimité des membres de la CDNPS.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Secrétaire générale clôture la séance.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale,

  
Nadine CHAÏB

